

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 23 (1961)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Le 32e Salon International de la Machine Agricole à Paris

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le 32<sup>e</sup> Salon International de la Machine Agricole à Paris

Du 7 au 12 mars se tiendra à la Porte de Versailles, à Paris, le 32<sup>e</sup> Salon international de la machine agricole. Comme ceux qui l'ont immédiatement précédé, il montrera la prédominance de plus en plus affirmée du matériel de motoculture, puisque la plupart des appareils de préparation du sol et de récolte sont maintenant motorisés. Pour la première fois, le Salon regroupera, dans un hall spécial, les différents organismes de vulgarisation agricole qui pourront fournir d'utiles conseils aux visiteurs.

D'ores et déjà, la participation s'annonce comme très importante; on compte plus de 600 exposants et quelque 650 stands, dont 270 marques étrangères venues de 17 pays. Le comité de la Recherche techni-

que a reçu de très nombreuses demandes. Certes, après les très grands progrès enregistrés au cours des dernières années, on ne compte pas beaucoup de machines véritablement nouvelles, mais, dans la sélection du comité de la Recherche technique, nombreux sont les systèmes, dispositifs et accessoires originaux, les améliorations, etc., cela pour toutes les catégories de matériels.

Le caractère «Marché commun» de ce Salon sera encore affirmé et même dépassé. En effet, il n'y aura pas seulement des exposants venant des «Six», mais encore les exposants de marques en provenance de la zone de libre échange, ainsi que, pour la première fois, les exposants de certaines marques d'au-delà du rideau de fer.

## 240 illustrations

et autant de précieux conseils sont contenus dans les numéros supplémentaires 3a, 6a et 9a parus en 1958. Comme l'indique le slogan

**«Des vies humaines sont en jeu . . . la vôtre également!»**

ces numéros sont consacrés exclusivement à la prévention des accidents à la ferme, sur la route et aux champs.

La plupart des travaux agricoles du printemps, du début de l'été, du plein été, de l'automne et de l'hiver, y sont passés en revue du point de vue de la sécurité, et ceci dans les trois langues (français, italien et allemand). Les publications en question sont destinées principalement aux employés agricoles.

Afin de faire de la place dans nos stocks, nous liquidons les trois numéros **au prix global très réduit de frs. 2.30** (port y compris).

Pour vos commandes, le plus simple est de verser le montant correspondant au Compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg. Ne pas oublier d'indiquer votre adresse exact, et, au verso du coupon du bulletin de versement: nos 3a, 6a et 9a/58. Cela suffit.

# Dès le printemps 1961, tous les véhicules agricoles — tracteurs, remorques, chars tirés par des chevaux, charrettes à bras — doivent être obligatoirement pourvus de dispositifs réfléchissants !

Les remorques et les chars devront porter deux plaques réfléchissantes blanches à l'avant et deux plaques réfléchissantes rouges (triangles) à l'arrière.

Les tracteurs devront être munis de dispositifs réfléchissants rouges ronds ou quadrangulaires à l'arrière.

**Commandez-les tout de suite**, afin qu'ils puissent vous être envoyés à temps.

Nous donnons ci-dessous la liste des articles les plus demandés, que l'on peut obtenir aux prix réduits indiqués en regard.

No.	Désignation	Prix frs.
<b>Plaques réfléchissantes triangulaires rouges</b> (20 x 20 x 20 cm)		
1 a)	Sans rallonge, avec trous de fixation	2.50
1 d)	Avec fer plat de 35 cm et petite courroie	2.90
1 e)	Avec fer plat de 30 cm et crochet	2.90
1 g)	Avec courroie de 25 cm	2.70
1 h)	Avec courroie de 10 cm et inscription «Mutuelle Vaudoise»	2.10
<b>Catadioptres rouges de forme ronde</b>		
2 a)	Ø 6,8 cm, à monture en caoutchouc	3.—
<b>Plaques réfléchissantes rectangulaires rouges</b>		
3 a)	Sans rallonge, avec trous de fixation 10 x 15 cm	1.90
<b>Plaques réfléchissantes rectangulaires blanches</b>		
5 a)	Sans rallonge, avec trous de fixation 10 x 15 cm	1.90
<b>Palette de signalisation rectangulaire</b>		
16 a)	Avec manche de 1 m	4.50
16 b)	Sans manche	4.—

Pour vos **commandes**, le plus simple est de verser le montant correspondant (plus 30 cts pour le port) au Compte de chèques postaux VIII 32608 (Zurich) de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg. Ne pas oublier d'indiquer (au verso du coupon du bulletin de versement) le numéro de l'article et le nombre désirés, ainsi que votre adresse exacte.

Le Secrétariat central